

COMMUNE DE DOMANCY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°POL2020050 du 14 août 2020, Monsieur le Maire de Domancy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue du déclassement d'une partie de l'emprise des chemins suivants :

- chemin rural n°33 de la Gare
- ancienne voie communale n°6 de la Plagne
- chemin rural n°5 dit de Pormenet
- chemin rural n°20 dit du Cruet (portion de l'ancien chemin vicinal ordinaire n°6 dit de la Plagne)
- chemin rural n°32 de Bétoux
- chemin rural n°19 du Cart Nord
- chemin rural dit du Chesney

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Domancy du lundi 5 octobre au lundi 19 octobre 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h et 14h-17h / mercredi 8h30-12h).

Monsieur Pierre GUEGUEN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur ; il assurera 3 permanences en mairie : lundi 5 octobre de 8h30 à 12h, mercredi 14 octobre de 8h30 à 12h et lundi 19 octobre de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur un registre d'enquête publique ouvert à cet effet ; il pourra également adresser toute correspondance à Monsieur le commissaire-enquêteur - Mairie - 419 rte de Létraz - 74700 Domancy.

Monsieur Serge REVENAZ, Maire de Domancy.